

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville . . . \$ 4.00
Un An par la Poste . . . \$ 8.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville . . . \$ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 157

OTTAWA, SAMEDI 1 AOUT 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LES FETES
Du Centenaire de Mozart

Il y a presque cent ans, le 5 décembre 1791, un homme mourait à Vienne dans une maison obscure d'une vieille rue, la Raunhensteingasse, aujourd'hui disparue.

Sur son lit de mort les feuillets d'une musique, composée quelques heures auparavant, gisaient dans le désordre d'une œuvre inachevée: Mozart quittait la vie sans avoir pu terminer le Requiem qu'un inconnu — le messager de sa mort prochaine — lui avait commandé pour cinquante ducats le 15 juillet précédent.

Cet homme, ce musicien admirable, ce virtuose de la pensée et de la parole musicale dont le génie avait excité dans l'Europe entière l'enthousiasme le plus complet, mourait dans la misère, à trente cinq ans. Le talent alors ne rapportait ni voitures ni châteaux!

Il n'eut pas d'amis qui accompagnèrent son cercueil; et son corps fut jeté dans la fosse commune d'un cimetière reculé de Vienne. On n'a jamais connu, on ne connaîtra jamais l'endroit où il repose.

Mozart laissait, pour tout héritage, la somme de soixante florins, et la collection totale de ses œuvres et sa bibliothèque n'étant estimée qu'à vingt trois florins 41, on ne pouvait, en toute conscience, faire de folles dépenses pour le conduire somptueusement à sa dernière demeure; ou se contenta de la modeste croix qui recouvre chaque tombe, même la plus pauvre.

La grande ville de Vienne, dans l'enceinte de laquelle ce simple fait divers se produisit en 1791, n'aura donc pas cette année l'honneur de célébrer, comme il convient, le centenaire de la mort d'un des plus grands génies qui passeront dans ses murs.

En revanche, une coquette petite ville dans le Tyrol autrichien a depuis longtemps réclamé pour elle cet insigne honneur, d'abord parce qu'elle vit naître le compositeur divin que dans deux jours elle va fêter avec un éclat inoubliable, ensuite parce que Mozart est pour Salzbourg — comme Jeanne d'Arc pour Orléans — l'objet du culte le plus pur, car il est d'un désintéressement tout à fait artistique. Mozart y mais tout le monde en cause ici avec une volubilité charmante: tous, petits ou grands, riches ou pauvres — ces derniers rares à Salzbourg — vous répondent dans un patois tyrolien, qu'au début il n'a paru malaisé à comprendre, que Mozart est né dans la Getreidgasse, au numéro 9, qu'il habitait une maison du Makart platz, qu'il composa quelques semaines encore avant sa mort un de ses plus grands chefs d'œuvre: la Flûte enchantée, sur une montagne, le Kapuzinerberg, dont la vue s'étend sur la ville, qu'enfin sa statue s'élève sur la plus jolie place de Salzbourg, que son nom est gravé dans toutes les âmes musicales et que personne ne le surpassera jamais en génie.

J'ai écouté tout cela de l'air le plus grave: le moindre mouvement aurait pu blesser mon interlocuteur j'en aurais été désolé.

De fait, c'est un véritable culte qu'on professe ici pour la mémoire du maître.

Tout est plein de lui, tout disparaît devant lui. Montez dans la maison où il est né: une foule compacte se presse au troisième étage d'une maison dans une rue étroite, et pourtant d'une propreté remarquable.

tant Mozart à ses différents âges; elle contient, en outre, une grande partie de ses autographes, de ses compositions musicales, trois exemplaires des premières compositions imprimées à Paris, le petit clavecin, des documents, comme son décret de nomination aux fonctions de compositeur impérial. Tout cela est du plus haut intérêt: mais l'espace me manque pour citer tout, à fortiori pour le décrire.

Il y a encore certain album, que j'aurais bien voulu parcourir: c'est l'Album Mozart, une collection des plus piquantes d'autographes d'hommes célèbres, souverains, artistes ou compositeurs, qui ont, de passage à Salzbourg, exprimé leur opinion sur le maître. On m'a promis de lever pour moi la consigne, qui défend d'exposer ce recueil à la curiosité publique: je le verrai demain.

Jusqu'à présent je n'ai guère parlé des fêtes: elles méritent cependant, tant par l'éclat que les Salzbourgeois se disposent à leur donner, que par la renommée — universelle, me dit-on, — des artistes qui se sont chargés, gratuitement et avec le plus louable empressement, d'interpréter, de chanter les rôles et les partitions écrites par Mozart.

Ouvrons plutôt le programme: Au moment où les Parisiens fêteront de nouveau la Fête nationale, les Salzbourgeois, en masse, iront à l'église, mercredi prochain, entendre la messe du Requiem, célébrée par l'archevêque de Salzbourg, in persona, dans la cathédrale. Le garnison (2 régiments), les pompiers, les vétérans de l'armée, — tout le monde est plus ou moins militaire ici, à cause de la triple alliance — s'associeront à la fête: ceci, je l'avais prévu il y a des mois, que l'armée ne manquerait pas à la solennité musicale? Je me demande cependant, ce qu'elle a à y faire.

Une circonstance heureuse m'a procuré, hier soir, l'occasion d'écouter la répétition générale du Requiem, dans une salle extrêmement spacieuse, et admirablement ordonnée acoustique dans le Mirabell palast, près du théâtre.

Je dinai dans un restaurant, situé dans le jardin de Mirabell — le jardin des Tuileries de Salzbourg — lorsque je vis soudain entrer une bande de gamins, vêtus d'un uni forme qui ressemble vaguement à celui des fantassins prussiens — et je demandai au digne assis près de moi, si ce ne sont pas là des pensionnaires d'une école de cadets.

— Gott behah! mein herr, me répondit-il, ce sont les jeunes choristes de Mgr l'archevêque!

J'avoue que j'en suis resté « bien » si vous voulez bien, à une grande distance, me permettre une expression aussi triviale, mais qui caractérise bien l'étonnement dans lequel me plongeait cette révélation.

Les enfants de chœur du « Hochwürdigsten Fürstbischöf », auxquels il ne manquait pour compléter les appareils, que le couteau poignard porté, en guise de coupe-chou, par les lignards autrichiens, s'installent subitement à de grandes tables, et avalent avec une facilité, une maestria — à laquelle personne du reste, hors moi, ne prête d'attention — des litres de bière dans des verres plus grands qu'eux.

Après quoi, un monsieur gros, joufflu, lunettes dorées, fait son entrée: les enfants de chœur se lèvent et on passe dans la salle de concert, d'à côté. Dans cette salle toute la jeunesse de Salzbourg assemblée, hommes, femmes, enfants, petites filles. Plus loin les mères de famille, que leurs filles ont amenées là, s'entretenant doucement en causant de s-fêtes.

Le monsieur gros, joufflu, monte sur une estrade, et aussitôt, comme par enchantement, tout bruit cesse, cent cinquante violons lèvent en même temps leurs archets les dames complètent les mesures, les enfants attendent leur tour, les basses commencent les premières: c'est la répétition générale du Requiem qui commence.

J'avoue que de ma vie je n'ai entendu un ensemble aussi parfait et une exécution aussi rigoureusement harmonieuse et irréprochable.

M. J. F. Hummel — c'est lui qui dirige avec une sûreté de main admirable les répétitions — est vraiment un homme digne des plus vifs

éloges, un artiste dans le sens du mot. La réunion des Mozarteums-Damenchor, du Domchor et des Mannergesangvereine chorales de Salzbourg, composés d'hommes, de femmes et d'enfants, a été merveilleuse, et sera encore après-demain au point de vue de l'exécution, de la justesse de la voix et de l'intonation.

Du reste, l'orchestre du Dom Musikverein (Société de musique de la cathédrale) et du Mozarteum ont fort bien guidé et soutenu les chœurs sous l'habile direction tourjours de M. Hummel.

Ce dernier présidera et dirigera non seulement l'exécution de la messe de Mozart à la cathédrale où se feront également entendre les plus grands chanteurs et les plus connus parmi les cantatrices de Vienne, de Berlin et de Hambourg, entre autres, Mme Ella Brandt-Forster, Louise Kaulich, de l'Opéra de Vienne, MM. Gustave Walter et de Reichemberg, du même Opéra, mais M. Hummel dirigera également en personne, dans le théâtre où Mozart fonctionna comme chef de la musique, dans le même fauteuil qui servit au maître, une œuvre remarquable entre toutes, et qui sera le clou de ces fêtes musicales: le Mariage de Figaro.

Cette représentation qui clôturera les solennités aura lieu vendredi soir, au Théâtre de la Ville, devant un public restreint de huit cent personnes — les privilégiés — et avec une interprétation hors de pair. On a refusé cinquante trois mille demandes de places à cette représentation!

Cette interprétation — je n'en dis pas plus long pour aujourd'hui, — marquera une ère nouvelle dans les annales de la musique; Bayreuth pourrait bien être bientôt enlevé. C'est M. W. Yahn, directeur de l'Opéra de Vienne, premier chef d'orchestre au même théâtre, « chevalier, comme l'indiquent tous les journaux qui viennent d'arriver pour lui au bureau de l'hôtel, de plusieurs ordres très élevés » un petit homme, gros, brun, avec une forte barbe et des lunettes encadrées d'or, qui dirigera les deux concerts de gala de jeudi et de vendredi, et qui vient mettre la dernière main aux préparatifs.

J'ai deux questions très importantes à demander à M. le directeur de l'Opéra de Vienne: la première a trait à l'œuvre d'un de nos grands maîtres de musique parisiens, œuvre — opéra — qu'il va monter à Vienne dans quelques semaines, la seconde relative aux fêtes qui vont commencer ici. Je l'interrogerai, si Dieu me prête vie, et à lui aussi.

Vous parlerai je encore de la grande retraite aux flambeaux avec toutes les musiques militaires, deux mille hommes de troupe, et qui jettera devant le monument de Mozart plus de trois mille torches? Vous citerai je l'assemblée de gala d'une salle de l'Université de Salzbourg? M. le docteur Hirschfeld, doyen de l'Université de Vienne, y prononcera un grand discours!

Mieux vaut garder tout cela pour la bonne bouche, et vous entretenir là dessus, en temps convenable: trop de musique, même si elle est anticipée, ne peut que lasser, surtout si elle est écrite sur le même ton!

MARCEL HIRSCH.

LES GRANDES FAMILLES CANADIENNES

Le révérend Plinguet, qui vient de mourir, était le fils d'un canadien qui eut 35 enfants, dont 27 étaient de sa première femme et 8 d'une seconde. L'abbé était le fils aîné de cette dernière. De ces 35 enfants, il n'en resta plus qu'un seul de vivant: C'est M. J. A. Plinguet, employé au Département des Timbres de Montréal, qui demeure au numéro 183 de la rue Drolet et qui est âgé de 72 ans. C'est le Benjamin, le 35e enfant de cette grande famille.

Même dans les premiers temps bibliques, les familles de trois douzaines d'enfants étaient assez rares. Le livre des Juges de l'Ancien Testament, n'en mentionne que trois ou quatre, dont l'existence remonte aux premiers siècles après le retour du peuple de Dieu à la Terre Sainte.

Mehemet Ali Pacha, le fondateur de la dynastie khédivienne d'E-

gypte, «ut84» enfants; mais Dieu sait de combien de femmes, cet Egyptien fut l'époux! D'une centaine au moins.

D'ailleurs, presque tous ces enfants moururent en bas âge, et de ceux qui survécurent à leur père, il n'y en eut pas un seul qui arriva à la vieillesse, tant la sève du tronc était épuisée. Mais les fils du Canadien dont nous parlons étaient pleins de vitalité et vécut au delà du terme moyen indiqué par la Bible à l'existence moyenne de l'homme: trois vingt-cinq ans, plus dix. Ainsi l'abbé, qui était le 28e enfant, est mort l'autre jour à 81 ans. Une de ses sœurs s'éteignit à 94 ans. La vigueur généreuse du tronc ne s'était nullement affaiblie avec l'âge.

Quand on pense à tous les soins que demande un enfant, même avant sa naissance, on est vraiment effrayé de la somme d'inquiétudes par laquelle a passé une femme qui a élevé 27 enfants! Et que dire du père qui a subi les vagissements parisi, la nuit, de 35 berceaux successifs? Ne croit-on pas qu'il ait bien gagné ses 300 acres! — La Patrie.

A propos d'Agriculture

Je dirai cette semaine quelques mots à propos du soin qu'il faut donner aux fleurs du parterre, durant le mois de juillet. Pendant les grandes chaleurs, ameublir la terre autour des plantes vaut mieux qu'un bon arrosage, sous les horticulteurs s'accordent sur ce point. A propos d'arrosages, je dois dire qu'il vaut mieux arroser moins souvent, mais copieusement, que d'arroser très souvent mais superficiellement; il est infiniment préférable pendant les chaleurs d'arroser les fleurs dans l'après midi. L'arrosage que vous avez donné le soir produit tout l'effet bienfaisant que vous en attendez, il pénètre jusqu'aux racines et y porte une fraîcheur et une humidité bienfaisantes; il n'est pas de même si vous arrosez le matin: les rayons d'un soleil ardent, le vent vaporisant et enlève presque aussitôt l'eau que vous répandez sur vos fleurs. Il est aussi important, si vous voulez avoir de belles fleurs, de les engraisser, de les nourrir, à propos, à cette fin, plusieurs moyens sont à votre disposition: vous pouvez placer autour de vos plantes un bon terreau, vous pouvez employer l'engrais liquide, ou bien encore les engrais artificiels.

Je mets de temps à autre un coup d'œil sur vos boutures de géranium de pelonia et autres dont vous attendez des fleurs durant l'hiver, enlevez sans pitié tous les boutons qui se montrent sur ces boutures; c'est le moyen d'avoir des fleurs continuellement dans l'hiver.

Veillez à vos fleurs rares que vous gardez en pot, arrosez les très souvent et placez-les dans un endroit ombragé: cette remarque s'applique surtout aux cyclamen, aux uréaires, aux primévères, aux calcéolaires, etc. Un moyen de garder et de faire pousser les jeunes plants de ces belles fleurs, c'est de prendre le corps de votre couche chaude, de le reconvrir de ses châssis, sur lesquels vous passez une légère couche de chaux et vous mettez dans cette couche froide, toutes les fleurs rares que vous craignez d'exposer au grand air et aux rayons d'un soleil ardent. Il va sans dire que vous n'épargnez pas l'air à cette couche froide, dont vous devez élever les châssis, toutes les fois que le soleil n'est pas trop ardent.

C'est toujours le temps de faire des boutures de toutes sortes, pour cela procurez vous une boîte de dimensions convenables, disons deux pieds carrés sur huit à dix pouces de haut; remplissez cette boîte de sable de grève et plantez vos boutures; vous n'en perdrez pas une seule, si vous arrosez modérément et placez la boîte en question dans un endroit ombragé ou mieux, dans le cadre ci-haut mentionné.

Un horticulteur distingué dit ce qui suit sur la valeur de la cendre

de bois répandue dans le verger. «Avez vous déjà remarqué que la cendre qui provient de pommier est bien plus riche en principes fertilisants que n'importe quelle autre cendre. Pourquoi? L'analyse démontre que cette cendre contient deux fois plus de potasse que celle qui provient d'un autre bois. Ce fait prouve l'importance qu'il y a à répandre dans le verger toute la cendre de bois dont on peut disposer.

Plusieurs vergers après avoir été productifs pendant un grand nombre d'années, cessent tout à coup de rapporter. Pourquoi? Parce que les arbres de ces vergers ont puisé du sol toute la nourriture qu'il y contenait. Pourquoi d'autres arbres troisièmes se couvrent ils chaque printemps de fleurs et ensuite de fruits qui tombent longtemps avant leur maturité? Pour la même raison, les arbres meurent de faim. Le pommier particulièrement demande beaucoup de potasse pour produire un bon fruit.

Il est donc très important pour le propriétaire du verger, de répandre au pied de ses pommiers de la cendre de bois, de la chaux etc. C'est d'autant plus important que de nos jours, le verger est peut-être le coin de terre qui paie le mieux sur la ferme.

Les patates vont elles avoir le brûle (potato blight) cette année? Cette maladie que tout cultivateur connaît s'annonce par quelques feuilles qui noircissent, en quelques jours toutes les feuilles et les tiges de patates d'un champ séchent et brûlent tout comme si le feu y avait passé. La cause de cette maladie vient d'un très petit champignon dont les spores se sont attachés aux patates que l'on sème. Ce champignon se développe sur la plante dont il absorbe la sève, il ne tarde pas à émettre de nouveaux spores ou germes qui s'attachent sur la surface inférieure des feuilles: il alors le vent transporte et propage ces germes sur les plantes saines et en quelques jours, tout le champ de pommes de terre est infecté.

Quel remède prendre pour combattre cette maladie? On dit beaucoup de bien du mélange suivant: Prenez six livres de sulfate de cuivre (couperose bleue) et quatre livres de chaux en poudre; faites dissoudre votre couperose dans huit à dix gallons d'eau froide ou deux ou trois gallons d'eau chaude, vous faites dissoudre dans un vaisseau de bois, car cette dissolution attaque le fer; faites éteindre votre chaux et ensuite préparez une eau de chaux comme pour faire un blanchissage, coulez cette eau dans un morceau de grosse toile. Après le coulage versez lentement votre eau dans votre solution de couperose et mélangez intimement les deux. Ajoutez à ce mélange assez d'eau pour faire du tout vingt-cinq ou trente gallons. Appliquez au moyen d'un arrosoir ou d'un petit balai aussitôt que vous vous apercevrez de la maladie. Il est nécessaire de faire deux ou trois applications.

Si tous les cultivateurs mettaient dans l'exploitation de leurs fermes autant d'énergie et de travail que la plupart des hommes d'affaires qui veulent arriver à la fortune, ils deviendraient très riches. Le bon cultivateur n'est pas celui qui court les hôtels et les parties de plaisir; mais bien celui qui réunit à un bon jugement un grand esprit de travail et d'économie; c'est celui qui sait que le fumier est la cheville ouvrière de toute bonne agriculture. Ce cultivateur ne fera peut-être pas autant d'argent qu'une foule de cultivateurs qui amassent les fortunes en quelques années, mais qui les perdent en quelques jours. Le bon cultivateur avance lentement, mais sûrement dans la voie de la fortune.

Un avocat, qui cherche des causes, vient de défendre devant la Cour d'assises un immonde greud, qui est parvenu à faire acquitter. Plusieurs personnes honorables le compliment à ce propos. L'avocat flatté exhibe une douzaine de ses cartes et avec son plus gracieux sourire: — Si vous voulez me recommander à vos amis?

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et la Grand Marche,

AMUELEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUDER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. ORR

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QUELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

I. F. BELANGER 159 Rue Bank

Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métal; Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre. Douglass & Haines, 234 rue Wellington.

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite.

Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Heney

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

RAN DE FLEUVE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles. A. ST. LAURENT & CIE. PROPRIETAIRES.

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Général. DEMENAGENT MEUBLES ET Voitures de plaisir couvertes et ouvertes. Résidence: 307 rue Rideau. Commandes reçues aux No 157 rue Spark OTTAWA.

JONG D'OR SOLIDE

35c. pour un bloc valant 22. Ce bloc est fabriqué d'une composition spéciale et est d'une grande solidité. Il est garanti à toutes les températures et ne se déformant pas sous l'influence du feu ou du froid. Il est d'une grande utilité pour les constructeurs et les entrepreneurs. Les blocs sont envoyés par la poste et sont garantis à toutes les températures. Les blocs sont envoyés par la poste et sont garantis à toutes les températures.

PLU DASTHME

Oppressé, toux, catarrhe, etc. Obtenez les plus rapides et les plus sûrs remèdes pour le PLU DASTHME. Les blocs sont envoyés par la poste et sont garantis à toutes les températures.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE

-MONTRES D'OR-

DAMES.

Nous offrons en vente pour le moment le plus grand Assortiment de Montres en Or, ornées de Diamants pour Dames. Aussi quelques bagues en Diamants, valant \$20.00, montres pour \$11.00. Montres en Argent partant de \$5.00 et plus. Montres en Or partant de \$50.00 à \$200.00. Argentines et Pendules à des prix très bas, défiant toute concurrence.

BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL

98 RUE RIDEAU

A. & A. F. McMILLAN

Guide d'Annonces.

- NOUVEAUTÉS ET MODÈS. BRISON, GRHAM & Co. 146, 154 Sparks. PIERON, PIERON & Co. 44, 51 Rideau. WOODCOCK, 316, 318 Wellington. JOHN MITCHELL & Co. 66, 68 Sparks. LIBRAIRIE. P. C. GUILLAUME, York et Sussex. NEVILLE & Co. 47 Rideau. ENCANTEUR. C. LEVEQUE, 71 George. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL ST. LOUIS, 43 et 45 York. LE HUB, 548 Sussex. BOIS ET CHARBON. O. REILLY & HENEY, Bloc Russell. TOITURES. DOUGLASS & HAINES, 234 Wellington. BUANDERIE. L. BELANGER, 100 Rideau. THESES. STROUD & BROS., 97 Rideau. EPICERIES. J. CASEY, 294 et 96 Dalhousie. CHAUSURES. R. MASSON, 102 Sparks. MEUBLES. HARRIS & CAMPBELL, Coin de Queen. PEINTURES. J. F. BELANGER, 159 Bank. W. HOWE, Rideau. GEO. PHILBERT, rue Dalhousie. HORLOGERS. A. F. McMILLAN, 98 Rideau. H. NOBLE, 43 et 45 York. J. E. TARBELAY, 113 Rideau. CHARROYAGE. LANDRY & THOMPSON, Rideau. PHARMACIE. BELANGER et Cie. Rideau et Nicholas. ASSURANCE. A. C. LAROSE, 121 Rideau. CHAPELLERIE. R. J. DEVLIN, Sparks. PHOTOGRAPHIE. STUDIO, S. JARVIS, 117 Sparks. QUINCAILLERIE. E. G. LAVERGNE, 69 et 75 William.

MEMORY

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Samedi 1 Aout 1891

ECHOS DU JOUR

Le Yéoué est de nouveau en éruption.

O'Brien et Dillon se sont déclarés hostiles à Parrell.

Plusieurs milliers de ballots de coton ont été enlevés par le feu hier à Liverpool.

Le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et l'Espagne a été publié hier à Washington.

L'examen de M. Larkin a été étonnant aujourd'hui, à la séance du comité des Privilèges et Elections.

La reine Victoria a retardé son départ pour Osborne, afin de rendre visite à l'escadre française à Portsmouth, où elle doit toucher à son retour de Cronstadt.

Le Trai a confié le grand cordon de l'Ordre de Sainte-Anne, à l'amiral Gervais et a décoré en même temps, tous les autres officiers de l'escadre française.

Nous parions qu'il n'y a pas un autre journal dans le pays, qui publierait quatre colonnes d'insinuations, avec autant d'aplomb que le SPÉCTATEUR.

Dans la cause des RR. PP. Capucins contre la Corporation du Township de Nepean, jugement a été rendu en faveur des appellants.

Les membres de la halle aux blés de Winnipeg disent qu'ils n'ont pas vu de récolte de blé sera de trente millions de minots, au Manitoba, cette année.

On signale dans l'ouest de violents orages, accompagnés de pluies torrentielles, qui ont causé de grands dommages aux récoltes et ont entraîné d'énormes inondations désastreuses, notamment dans l'Ohio et l'Iowa.

Le Roi Oscar a donné à entendre officieusement qu'il compte garder une position absolument indépendante entre la France et l'Angleterre, et ne se laissera pas entraîner dans la triple alliance d'autre part.

Le comité des comptes publics, n'a pas fait beaucoup de besogne à sa séance d'hier. La plus grande partie du temps a été prise en explications personnelles et en questions d'ordre. M. Daniel O'Connor a été examiné relativement au cadastre présenté à Sir Hector Langevin lors du 25me anniversaire de son entrée dans le ministère. Ce témoignage offre très peu d'importance.

Le congrès de la république de Colombie, siégeant à Bogota, a voté un crédit de \$80,000 pour défrayer les dépenses de la représentation de ce pays à l'exposition de Chicago. Des commissaires ont été choisis parmi les hommes les plus éminents de la République: ce sont MM. Carlos Martinez Silva, ancien ministre des finances et délégué à un congrès international à San Domingo; Vicente Restrepo, ancien ministre des affaires étrangères; Vicente Restrepo, ancien ministre des affaires étrangères; et Gonzalo Ramon Ruiz, qui est la plus haute autorité relative aux antiquités de la Colombie.

On annonce aussi la nomination de huit commissaires pour s'occuper de la représentation du Brésil à l'exposition.

Des dépêches de source allemande ont annoncé que des délégués suisses, autrichiens et allemands vont en six conférences à Berne en vue d'un accord commercial. Or, un pétitionnement en Suisse demandant que le nouveau traité général des douanes élaboré par les chambres fédérales soit soumis à une votation populaire.

Le conseil fédéral est obligé de soumettre le tarif général à un vote populaire; il a dû faire procéder au tirage de 673,000 exemplaires du tarif, chaque d'acteur devant être en possession, un mois avant le vote, du texte de loi ou de l'exercice sur lequel il est appelé à voter. Dans ces conditions, ce n'est guère qu'à septembre que la votation pourra avoir lieu.

En ce qui concerne son résultat, on est sans données précises. Les populations des campagnes voteront en masse l'opposition au nouveau tarif, qui protège la production agricole et favorise l'élevage du bétail. Les populations des villes et celles des cantons de frontiers voteront en masse contre.

On se demande, étant donnée cette situation, sur quelles bases, les délégués suisses peuvent négocier.

De l'ESPÉRANTO du 30 juillet: Nous avons vu, depuis hier, un grand nombre des Zouaves les plus dévoués à l'Union Allée.

Il est extrêmement fâcheux de l'entrefilet qui s'est glissé hier dans le Presse et se demandent quels brailleurs en peuvent être les auteurs.

L'article parle de dix Zouaves, et nous n'avons pas encore pu en découvrir un seul.

Depuis 29 ans, nos Zouaves se sont tenus unis, grâce à la sagesse qu'il en eut de ne pas laisser pénétrer la politique dans leur association.

Ceux qui essaieront de l'y introduire aujourd'hui y perdront leurs peines.

L'esprit de parti porté à l'exès dénature toute chose.

M. Mercier, prié par le général de Charrette de rapporter aux Zouaves les médailles militaires pontificales, veut s'acquitter dignement et gentiment de sa mission, en invitant les anciens soldats du pape chez lui, ou le premier zouave canadien, M. de Montigny, chef chargé de la distribution.

A une démarche aussi courtoise, les zouaves iraient-ils répondre par une grossièreté? Insulteraient-ils le même coupleur général? Il ne faudrait pas le connaître pour le croire un seul instant.

De sorte, nous aurons bientôt la note officielle sur cette question.

Tous les zouaves sont invités à se réunir ce soir, chez M. de Montigny pour régler cette question.

Le dernier Ordre en Conseil

Nous lisons dans l'ÉVÉNEMENT:

Un Ordre en Conseil vient d'être passé fixant la durée du travail des employés civils de 9.30 heures à 5 heures.

C'est un pas dans la bonne voie. C'est une des idées préconisées par l'ÉVÉNEMENT et nous sommes heureux de constater son application.

C'est une heure additionnelle de travail par jour pour chaque employé et conséquemment des centaines d'heures de travail de plus pour chaque jour.

Le gouvernement a aussi décidé que les employés temporaires n'auront droit à aucune vacance à l'avenir.

C'est une autre bonne mesure. Nous n'avons jamais pu comprendre, pourquoi un homme travaillant à la journée, aurait le droit de retirer du coffre public deux piastres par jour, pour les jours pendant lesquels il se promène.

Un autre abus que nous nous permettons de signaler, qui devrait être corrigé, ce nous semble, est le suivant:

Il s'agit de payer à l'extrémité de la province de Québec, dans les provinces maritimes, ou dans l'Ontario, quelques centaines de piastres pour travaux publics. Un employé qui ne travaille que pendant une partie de la journée, est envoyé pour distribuer ces quelques piastres parmi une douzaine ou une vingtaine d'employés. Son voyage, naturellement fait aux frais du gouvernement, coûte souvent cinquante centimes et quinze piastres de la somme à distribuer, car ces pauvres maîtres voyagent en chaises et prennent sans scrupule six jours, lorsque trois suffiraient.

Il serait si facile de faire payer les ouvriers par l'ingénieur en charge des travaux qui est sur les lieux et qui est tout aussi compétent que le paie-maître.

L'EMPLOI DES FEMMES

Nous donnons ci-après l'opinion du TRAIT D'UNION organe de M. Lépine:

Le vent est aux scandales. Il n'y a pas un ministère qui n'ait sa petite affaire. Les employés civils sont sur la sellette, et les femmes même y passent. On dit qu'elles ont la cause de plusieurs violations de la loi du service civil.

Nous avons toujours été opposé à l'emploi des femmes dans les bureaux publics. Les pays étaient contre ce système que nos gouvernements ont adopté, d'abord pour venir en aide à quelques personnes dans le besoin, puis ensuite pour faire plaisir à leurs amis politiques.

C'est ainsi qu'on est parvenu presque sans s'en apercevoir à généraliser l'emploi des femmes dans tous les départements.

Ce système est mauvais. Il y a quelques années, un journal en a fait une appréciation épuissante, que nous ne voudrions pas répéter. C'était probablement exagéré. Dans tous les cas, ce n'est pas la place de la femme dans ces bureaux, et au milieu de tant d'hommes, elle ne conserve pas toujours sa vertu.

Qu'on laisse la femme au foyer et qu'on donne aux hommes, aux chefs de familles le travail dans l'administration des affaires du pays. Ce sera plus conforme à la morale et à l'opinion publique.

Nous comprenons qu'il est difficile quelquefois de ne pas se laisser toucher par la grâce, l'intelligence ou la beauté d'une jeune personne qui vient solliciter une faveur; mais enfin quand on est ministre de la Couronne, on doit avoir les grâces d'Etat, et pouvoir résister à tous ces charmes, en vue de l'intérêt du pays et particulièrement de la morale.

Au cas où nos gouvernements n'auraient pas le courage ou la force de prendre une pareille détermination, la Chambre devrait passer une loi défendant l'emploi des femmes dans les bureaux publics. Ce serait le moyen le plus efficace pour combattre l'influence qui s'exerce en faveur du beau sexe dans le service civil.

L'hon. M. Abbott a déclaré hier, au Sénat, que le gouvernement n'avait aucune intention de vendre le chemin de fer Intercolonial, à une compagnie.

Le gouvernement devra cependant s'occuper sérieusement de l'administration de ce chemin, afin d'en réduire les dépenses autant que possible.

Le STATE JOURNAL, organe républicain de l'Ohio, publie quelques notes sur une réunion de l'Association nationale des journaliers, qui a eu lieu la semaine dernière à Saint Paul, dans le Minnesota. Comme tous les Etats étaient représentés, et que démocrates et républicains étaient rassemblés, on peut se faire une idée à peu près exacte des sentiments généraux de la presse.

Le STATE JOURNAL dit que les journalistes démocratiques ont été singulièrement unanimes dans leurs expressions de prédilection pour M. Cleveland, comme leader de leur parti pour l'année prochaine. Les gens de l'Ontario eux-mêmes, qui ne sont pas du même avis que M. Cleveland sur le monnayage de l'argent, sont d'accord cependant pour le soutenir, et si singulier que cela semble, ils l'aiment pour son obstination, et pour la manière serrée dont il a mené son parti.

Hill, ont dit les journalistes, ne réunirait pas assez de votes contre Cleveland à la convention, pour se faire une poignée raisonnable de partisans.

LA MISERE EN ITALIE

La France à l'exposition de Chicago

UN SCANDALE FINANCIER A BERLIN

IL ATTENTE A SES JOURS

Un baron allemand revenant du Japon

UN JEUNEUR REMARQUABLE

Resignation du sénateur Quay

Anniversaire de l'indépendance du Pérou

INDIENS ET MEXICAINS

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE A L'EXPOSITION DE CHICAGO

PARIS, 1er août.—Le comité des affaires étrangères de la commission de l'exposition de Chicago, qui s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

LA MISERE EN ITALIE

La France à l'exposition de Chicago

UN SCANDALE FINANCIER A BERLIN

IL ATTENTE A SES JOURS

Un baron allemand revenant du Japon

UN JEUNEUR REMARQUABLE

Resignation du sénateur Quay

Anniversaire de l'indépendance du Pérou

INDIENS ET MEXICAINS

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE A L'EXPOSITION DE CHICAGO

PARIS, 1er août.—Le comité des affaires étrangères de la commission de l'exposition de Chicago, qui s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Le comité a décidé de nommer M. de Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, qui a donné aux membres du comité, les instructions relatives à la participation de la France.

Doivent être Vendues
Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice
Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine
La liste suivante vous donnera une idée de nos prix exceptionnels.

Venez a Bonne Heure
Plus de Choix.
Les Premiers Arrives.

Pigeon, Pigeon & Cie
49 et 51 RUE RIDEAU.

PEINTURES
Prepares.

Leurs Qualites.

W. HOWE.
Fabricant de Peintures.

Occasions

MOIS D'AOUT

Chapeaux d'Ete

MOTIE PRIX.

WOODCOCK

Le "HUB"

WM. CODD, Proprietaire.

LA MEILLEURE CURE POUR LA CONSUMPTION

TELEGRAPHIE AMERIQUE

UN BARON ALLEMAND REVENANT DU JAPON

CHICAGO, le 30. — Le baron et laborneur Wichman Kichhorn...

ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU PEROU

LIMA, Peru, via Valparaiso, le 30. — La fête de l'anniversaire de l'indépendance du Pérou...

UN JEUNEUR REMARQUABLE

NEW-YORK, le 30. — Dans la ville de Paterson, se trouve un formidable vil de Sued...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

UN VIEUX MARIAGE

NEW-YORK, le 30. — On a célébré hier soir, à l'hôtel de la ville...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET

A la chambre, cet après-midi, les résolutions ont été adoptées...

LE BILLET DE MONNAIE

M. Bisset d'Arnauld, comte d'Agenouville, a fait un rapport...

SOCIÉTÉ SAINT LOUIS

Hier soir, à 8 heures, dans la grande salle de la collégiale d'Otawa...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

NOTES DE SAINT-ANNE

M. le curé de St Anne vient de terminer la visite de sa paroisse...

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA MERE ET L'AMANTE

SIXIEME SERIE DE "LA FEMME MYSTERIEUSE."

JUDITH CHEZ HOLOPHERNE

Ainsi que le lecteur l'aura sans doute remarqué dans le chapitre précédent, deux noms seulement avaient été prononcés par Maurice de Chalandray, un café des officiers, celui du lieutenant Robert et celui du colonel. Mais il n'avait été question ni de la duchesse ni du duc, ni à plus forte raison de mademoiselle de Chalandray, non plus que de sa grand-mère.

En l'absence de toute question à cet égard, les camarades de Maurice avaient une louable réserve; mais le lecteur, qui n'est nullement placé dans les mêmes conditions, a droit de se montrer aussi indiscret que n'importe quel juge d'instruction, et il faut bien ici, pour le satisfaire, ouvrir une parenthèse tout à fait rétrospective.

Quelques mots d'abord sur la marquise douairière de la Roche-d'Eon.

La vieille dame, comme on sait avait éprouvé une vive irritation à la suite de l'incident qui amena la rupture du mariage de sa fille et la brusque retraite du colonel de son neveu. Cependant, elle se montra pas aussi féroce, qu'on avait pu d'abord l'appréhender. Il faut sans doute en rendre grâce aux préjugés de l'ancien régime, qu'elle avait sucés avec le lait de sa nourrice, et dont elle était restée si fortement imbuë; du moment en effet, où elle apprit que le lieutenant Robert devait le jour, non pas à une obscure intrigante de quelque servante du château, avec un Céladon de sa sorte, mais bien à une duchesse, à une ambassadrice, il s'opéra dans son esprit un revirement assez sensible.

C'est un phénomène, auquel l'affection très-vive qu'elle portait au fond à sa petite fille, put bien contribuer d'ailleurs un peu. Quoi qu'il en soit, il lui arriva plus d'une fois, depuis lors, de s'apitoyer sur le sort du lieutenant Robert, en ajoutant même qu'elle ne serait pas fâchée qu'il réussît à se tirer d'affaire; mais dans ce cas, disait-elle, le meilleur parti qu'il pourrait prendre serait de quitter l'état militaire et de se faire abbé. Au temps passé, n'était-ce pas le lot inévitable d'un enfant sans famille.

Mademoiselle de Chalandray, bien qu'elle ne partageât nullement, comme on le pense bien, cette manière de voir, avait dans son chagrin, plus d'une consolation. D'une part, son frère, par qui seul elle pouvait avoir des nouvelles de Robert, lui laissait ignorer jusqu'au dernier moment la situation désespérée, dans laquelle son camarade se trouvait désormais placé.

D'un autre côté, ce n'était pas sans une certaine satisfaction intime que Claire se voyait débarrassée de l'épée de Damocles qui était restée longtemps suspendue sur sa tête, et libre désormais de sa main, nous n'ajoutons pas de son cœur, puisqu'on sait à qui il appartenait. Enfin, n'y avait-il pas un ineffable soulagement pour la jeune fille dans ses entretiens de tous les instants avec la duchesse, — entretiens dont le sujet invariable, exclusif, n'est pas difficile à deviner, et jusque dans les larmes mêmes, dont ces entretiens n'étaient pas exempts?

Seule, entre les trois femmes qui étaient restées confinées au château de la Roche-d'Eon, la duchesse de Sauves était vraiment digne d'une pitié profonde, à quelque point de vue qu'on veuille envisager tout ce qu'elle avait à souffrir comme épouse et comme mère. Vis-à-vis du monde, c'est en vain qu'elle eût cherché à échapper aux conséquences de ce dilemme terrible qui la faisait inévitablement infidèle à son mari dans le passé, s'il fallait en croire les paroles de l'idiote, infidèle dans le présent, si l'idiote avait menti.

Mais, comme on le pense bien, ce n'était pas tant les jugements du monde que l'attitude de M. de Sauves qui faisaient l'objet des préoccupations douloureuses de la duchesse. Le billet qu'elle avait reçu de son mari lui avait fait comprendre trop tard, hélas! combien elle l'avait cruellement blessé en violant la promesse, qu'elle lui avait faite dans une circonstance, où déjà, elle s'était reconnue coupable envers lui d'un manque de confiance. A ce billet si plein de tristesse et de dignité, la malheureuse femme sentait bien qu'elle eût préféré

les reproches les plus sanglants et jusqu'au scandale d'une séparation judiciaire; car elle ne pouvait se défendre des plus sombres pressentiments en voyant le duc persister à son égard, dans un éloignement dont elle ne pouvait prévoir le terme.

S'il en était ainsi de l'épouse frappée à la fois dans sa réputation et dans les plus saintes affections du foyer domestique, que faut-il penser de la mère menacée de voir son fils, qu'elle n'avait retrouvé que pour le perdre, frappée par une condamnation capitale? En présence de cette horrible éventualité, la duchesse avait bien pu hésiter quelque temps sur le parti qu'il convenait de prendre. Devait-elle rester passive au château de la Roche-d'Eon et attendre les événements? Devait-elle, au contraire, les prévenir et se rendre à Tours? Quel sujet d'angoisses pour une mère! Ah! quel moyen d'en sortir dans les conditions particulièrement délicates et difficiles où se trouvait madame de Sauves?

Dans les premiers moments, lorsque M. de Chalandray cherchait par un pieux subterfuge, à lui inspirer une confiance qu'il n'avait pas, et à la rassurer sur le sort destiné à Robert, madame de Sauves avait compris qu'il y aurait peu de convenance de sa part à quitter le château. Elle sentait en effet tout ce qu'il pouvait y avoir d'offensant pour le duc de Sauves dans des démarches personnelles et directes, dont le résultat très hypothétique pour celui qui en aurait été l'objet, devait être d'abord pour elle même l'aveu et comme l'affiche d'une inexplicable maternité.

Cependant, quand le jour du jugement eût été fixé, quand Maurice eût cessé de dissimuler entièrement ses inquiétudes sur le dénouement de l'affaire, madame de Sauves, en proie à la plus douloureuse anxiété, jugea qu'il n'y avait plus à hésiter entre ses devoirs d'épouse et ses devoirs de mère. Sans prévenir personne, elle quitta le château, avant même que le jour fût levé, et se mit en route, après avoir donné à son cocher l'ordre de presser les chevaux de façon à arriver à Tours dans le plus court délai possible.

Eperdue et palpitante de terreur, poursuivie par l'horrible pensée de la condamnation capitale qui menaçait Robert, elle avait formé un projet que toutes les mères comprendront mieux que quiconque. Elle s'était dit, non sans quelque apparence de raison, que le seul homme qui put sauver son fils était celui dont le témoignage devait suffire pour le perdre. Du moment où cette pensée s'empara de son esprit, sans chercher même à se rendre compte des conséquences de sa démarche, elle n'hésita plus à faire ce que, dans les premiers jours qui suivirent l'arrestation de Robert, elle aurait eu visagé avec horreur: elle se rendit à Tours avec la résolution bien arrêtée d'aller trouver, elle-même, le colonel de Montaigny, de se jeter à ses pieds s'il le fallait, et de lui demander grâce pour son fils.

Nul n'ignore que c'est le propre des natures féminines de mettre au service de leurs déterminations les plus audacieuses, et souvent les plus infécondes, la même instantanée fébrilité d'exécution. Pourtant, lorsque madame de Sauves vit poindre à l'horizon les deux hautes tours de l'église Saint-Julien, lorsqu'elle s'aperçut que dans quelques minutes, avec des chevaux rapides comme les siens, elle aurait atteint le but de son voyage, elle commença à se demander, si elle pouvait décemment se présenter seule chez M. de Montaigny, après ce qui s'était passé au moulin.

Que penserait le duc de Sauves? que penserait Robert lui-même en apprenant la pareille démarche? Avec un homme tel que le colonel, n'était-ce pas d'ailleurs mettre bien imprudemment en oubli le précepte fameux des livres Saints:

"Celui qui cherche le péril y succombera?"

Dans cette perplexité, madame de Sauves jugea que le meilleur parti à prendre était de se faire accompagner par Maurice, médiateur naturellement désigné à son choix par l'amitié qui l'unissait à Robert et par la bienveillance que le colonel semblait avoir conservée pour lui, en dépit de toutes les circonstances contraires. Mais lorsque la duchesse se fit conduire à l'hôtel où elle savait que Maurice était descendu, celui-ci était absent et le hasard voulut qu'elle rencontrât M. Gaston de Montaigny, qui lui proposa d'aller le prévenir. On sait le reste, maintenant nous n'avons plus pour employer la comparaison biblique et passable ment calomnieuse du lieutenant Sauvageol, qu'à rejoindre au plus vite Judith chez Holopherne.

dans l'antichambre du colonel remit entre ses mains la carte de la duchesse, en ajoutant que c'est te dame était accompagnée d'un officier du régiment, de M. le lieutenant de Chalandray, M. de Montaigny parut hésiter beaucoup à la recevoir. Peut-être avait-il attendu bien plus tôt une démarche à laquelle on n'avait évidemment recouru qu'en extrême mis; peut-être aussi était-il blessé intérieurement du caractère blessant à son égard, puisque la duchesse ne venait pas seule. Cependant, après un bon moment de réflexion, pendant laquelle il lui arriva plus d'une fois de porter ses regards dans la glace placée au-dessus de sa cheminée, comme pour s'assurer si sa tenue était irréprochable, il donna l'ordre d'introduire les nouveaux-venus.

Le colonel était, à ce moment revêtu de son grand uniforme, sur lequel s'élevaient toutes ses croix; car on sait que le moment n'était pas bien éloigné où il devait se rendre à la barre du conseil de guerre pour faire sa déposition. L'ironie un peu hautaine empreinte d'ordinaire sur son visage avait fait place à une expression d'amertume, et de froid deur qui ne lui était pas habituelle.

Il tendit la main à Maurice, avec lequel il échangea quelques paroles insignifiantes, tout en s'inclinant cérémonieusement devant la duchesse, pour laquelle on venait d'avancer un fauteuil auprès de la cheminée, puis il affecta de rester lui-même debout, attachant successivement sur madame de Sauves et sur son cavalier un regard interrogatif. Comme tous deux gardaient le silence, il se détermina lui-même à le rompre.

— Je suis à vos ordres, madame la duchesse s'écria-t-il, et vous prie de vouloir bien me dire ce que vous désirez le moi.

Madame de Sauves releva son voile, qu'elle avait tenu jusqu'alors soigneusement baissé sur son visage, et, fixant pour la première fois sur son interlocuteur ses deux beaux yeux noirs dont les prunelles encore humides de larmes, étincelaient dans la pénombre de la chambre comme des escarboucles:

Pardonnez mon émotion, colonel, répondit elle d'une voix martelée par la fièvre à laquelle elle était en proie. C'est la première fois qu'il m'arrive de me retrouver face à face avec vous depuis un événement... bien funeste, et laissez-moi vous remercier d'abord d'avoir consenti à cette entrevue.

— Vous n'avez pas de raisons à me faire, madame la duchesse, reprit le colonel avec un placable sang-froid, et ce serait bien plutôt à moi à rendre des actions de grâce à une grande et belle dame telle que vous qui daignez venir trouver un pauvre diable de colonel dans son modeste logement de garnison. Croyez bien, d'ailleurs, que je ne m'en fais pas un mérite; car je sais fort bien que, sans certaines circonstances je serais le dernier officier de l'armée à qui il vous aurait pris fantaisie de venir faire visite.

— Ah! colonel, une pareille opinion... — Est la vérité pure, madame la duchesse; j'en cherche pas à vous en défendre. Sans cela, n'aurais-je jugé nécessaire de vous faire accompagner d'un garde du corps?

— Nécessaire, répondit vivement Maurice, oh! non pas, mon colonel, mais au moins convenable.

— Mon cher Chalandray, repar-tit le colonel, incapable d'indiquer bien longtemps son humeur sarcastique, êtes-vous garde du corps ou avocat? Je serais bien aise de le savoir.

— Colone!, s'écria la duchesse, en invitant par un simple geste Maurice à se taire, si j'ai désiré que M. de Chalandray m'accompagne auprès de vous, ce n'est pas, veuillez en être bien persuadé, par appréhension de me trouver seule avec vous. J'ai assez bonne opinion de votre courtoisie, de votre honneur même, pour être certaine qu'une mère, venait intercéder auprès de vous en faveur de son fils...

— Une mère! interrompit le colonel, alors l'idiote a donc dit vrai?

— S'il en était autrement, reparti-t la duchesse, avec fierté, pensez-vous, monsieur, que je serais ici? — Mon cher Chalandray, reprit le colonel avec son sourire le plus narquois, convenez que le vrai est parfois bien invraisemblable. — Maintenant, monsieur, continua la duchesse, que je vous ai dit à quel titre je viens vous visiter, vous comprenez que j'ai jugé pouvoir le faire sans courir auprès de vous le moindre risque.

Bryson, Graham & Cie.

Grande Reduction Vente Semi-Annuelle

Marchandises Seches, de Soies et de Marchandises Choisies.

Tous les articles de choix offerts dans cette grande vente sont toujours de saison et se vendent très bien.

La nouvelle saison commença avec des marchandises toutes fraîches. Nos ventes à bon marché continuent dans nos différentes lignes; elles augmentent tous les jours et touchent sur leur fin.

Nos prix exceptionnels actives nos ventes et font venir nos départements. Nos chefs de rayon continuent toujours à sacrifier tous leurs articles de choix; la lame de l'exécution abat tout sans pitié, il faut que le sacrifice soit complet et fasse époque dans les annales de l'histoire des marchandises sèches; le public en trouvera la preuve dans nos marchandises et dans nos prix.

Jetez un coup d'œil sur nos prix, qui sont affichés dans nos magasins, alors vous aurez la clef de la situation du commerce en gros de machaudises sèches. La baisse foudroyante dans les prix vous sautera aux yeux.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CREGOTÉ

THE GUTTA PERCHA RUBBER MFG CO OF TORONTO

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

PLUS D'ASTHME

MUNN & CO PATENTS

LINIMENT GENEAU 36 ANS DE SUCCES

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks.

Reparations. Reparations.

Lignes Speciales qui Doivent Etre Vendues.

Vetements pour Caroons, Serge Bleu Marin a 70c.

Vetements pour Enfants, Blanc Cane, a \$1.00.

Robe en Indiennes pour Enfants, a 50c.

Robes de Chambre en Indiennes pour Dames, \$1.75.

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks, Ottawa.

G. PHILBERT. IMPORTATEUR

TAPISSERIES

Anglais Ecossais

Dalhousie et Saint-Patrice OTTAWA

Peintres préparés, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pinceaux, Huile, Etc ARTICLES De Peinture en General

Publie par

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du S

Un An en Ville \$

12eme. ANNEE

LETTRE DE MA

M. Canovas a dit un jour Espagnols avaient le même et le même tempérament Français avec cette différence Espagnols, en général, le sou. En Espagne, on se laisse gouverner, et si l'on a quelque chose, on va de sans s'occuper de ce qui résulte. C'est ce qui s'est dans cette affaire des privi la Banque d'Espagne. Av me que le projet de loi fut les Chambres, les popula provinces ont commencé à et à créer des difficultés. province de Saragosse, qu ce jour à toujours donné le calme et du bon sens, le se presse aux guichets de course de la Banque d' pour échanger des billets numéraire. Dans les ville lages de la province, les pe mersants et les agriculteur de conclure une affaire, de si le paiement doit se faire les ou en espèces, afin de dans le premier cas, major des marchandises. Un gr commercants a tenu hier un nion pour protester contre velle émission de billets. Si des incidents de cette se produisent dans des ausi calmes et aussi peu es idées nouvelles, je vou penser ce qu'il doit en être Midi. Les gens du peuple prennent rien, chez nous, a monnaie. Que vont-ils faire le salaire de la semaine le payé en papier, et que sera passible d'un escompte nouvelle situation financièrènera-t-elle pas une augm du prix des matières premi Le gouvernement redout disent les journaux, et p sont ils dans le vrai, car nements ne voient jamais le que dans leur ensemble et tent pas une grande attenti petits détails. Vous verr avant six mois, les petites vont nous mettre dans un gros embarras dont un gement puisse être menacé. moment, on se dit que si l merce de Madrid fait enten core des récriminations, dan que temps cela se passera, rentrera dans l'ordre habitie incontestable que chaq mistère cherche à faire rou réformes inscrites dans son gramme; l'expérience seule dire, si la réforme votée e utile. Je ne crois pas que présent la Bourse de Mad soit le contre coup de la r loi; mais l'hiver sera dur, b bien haut des maintenan mes correspondants, parisie la plupart, qui m'ont fait l' de me demander mon avis suites que pourra avoir la cement votée. Il faut qu les étrangers qui ont des en Espagne le sachent: i financier du pays est plein naces. Heureusement, du côté de litique, il n'existe aucun crainte. Les Cortès vont eurs séances jusqu'à l'auton Canovas, président du Cons proablement faire une cur Bourbonnais, et peut être pas quelques jours à Paris. L s'installera à Saint-Sébastien la fin du mois. En un mo est au repos dans le mon tique. Ce n'est qu'à la rentré se trouvera en présence de c tés qui ne seront suscitée cun parti, mais dont tous s les conséquences. La mort de M. Cavallace, de France à Madrid, a cau regrets si unanimes, que no vions jamais vu un pareil pour un évènement. C'est q rable fonctionnaire jouissai tème générale et était presq venu des notes. A l'ambas bord, au consulat ensuivi, itait fait que des amis. Il s'é milie notrelangue espagnole, de la parler comme nous m' l'on s'était habitué à voir en

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA MERE ET L'AMANTE

SIXIEME SERIE DE "LA FEMME MYSTERIEUSE."

II

JUDITH CHEZ HOLOPHERNE

Ainsi que le lecteur l'aura sans doute remarqué dans le chapitre précédent, deux noms seulement avaient été prononcés par Maurice de Chalandray, au café des officiers, celui du lieutenant Robert et celui du colonel. Mais il n'avait été question ni de la duchesse ni du duc, ni à plus forte raison de mademoiselle de Chalandray, non plus que de sa grand-mère.

En s'abstenant de toute question à cet égard, les camarades de Maurice avaient une louable réserve; mais le lecteur, qui n'est nullement placé dans les mêmes conditions, a droit de se montrer aussi indiscret que n'importe quel juge d'instruction, et il fait bien ici, pour le satisfaire, ouvrir une parenthèse tout à fait rétrospective.

Quelques mots d'abord sur la marquise douairière de la Roche-d'Eon.

La vieille dame, comme on sait avait éprouvé une vive irritation à la suite de l'incident qui amena la rupture du mariage de sa fille et la brusque retrait du colonel de son neveu. Cependant, elle se montra pas aussi féroce, qu'on avait pu d'abord l'apprehender. Il faut sans doute en rendre grâce aux préjugés de l'ancien régime, qu'elle avait sucés avec le lait de sa nourrice, et dont elle était restée si fortement imbuë; du moment en effet, où elle apprit que le lieutenant Robert était le non pas à une obscure intrigue de quelque servante du château avec un Céladon de sa sorte, mais bien à une duchesse, à une embaissadrice, il s'opéra dans son esprit un revirement assez sensible.

C'est un phénomène, auquel l'affection très-vive qu'elle portait au fond à sa petite fille, put bien contribuer d'ailleurs un peu. Quoi qu'il en soit, il lui arriva plus d'une fois, depuis lors, de s'apitoyer sur le sort du lieutenant Robert, en ajoutant même qu'elle ne serait pas fâchée qu'il réussît à se tirer d'affaire; mais dans ce cas, disait-elle, le meilleur parti qu'il pourrait prendre serait de quitter l'état militaire et de se faire abbé. Au temps passé, n'était-ce pas le lot inévitable d'un enfant sans famille.

Mademoiselle de Chalandray, bien qu'elle ne partageât nullement, comme on le pense bien, cette manière de voir, avait dans son chagrin, plus d'une consolation. D'une part, son frère, par qui seul elle pouvait avoir des nouvelles de Robert, lui laissait ignorer jusqu'au dernier moment la situation désespérée dans laquelle son camarade se trouvait desormais placé.

D'un autre côté, ce n'était pas sans une certaine satisfaction intime que Claire se voyait débarrassée de l'épée de Damoclès qui était restée longtemps suspendue de sa tête, et libre désormais de sa main, nous n'ajouterons pas de son coquer, puisqu'on sait à qui il appartenait. Enli, n'y avait-il pas un ineffable soulagement pour la jeune fille dans ses entretiens de tous les instants avec la duchesse, — entretiens dont le sujet invariable, exclusif, n'est pas difficile à deviner, et jusque dans les larmes mêmes, dont ces entretiens n'étaient pas exempts?

Seule, entre les trois femmes qui étaient restées confinées au château de la Roche-d'Eon, la duchesse de Sauves était vraiment digne d'une pitié profonde, à quelque point de vue qu'on veuille envisager tout ce qu'elle avait à souffrir comme épouse et comme mère. Vis-à-vis du monde, c'est en vain qu'elle eût cherché à échapper aux conséquences de ce dilemme terrible qui la faisait inévitablement infidèle à son mari dans le passé, s'il fallait en croire les paroles de l'idiote, infidèle dans le présent, si l'idiote avait menti.

Mais, comme on le pense bien, ce n'était pas tant les jugements du monde que l'attitude de M. de Sauves qui faisaient l'objet des préoccupations douloureuses de la duchesse. Le billet qu'elle avait reçu de son mari lui avait fait comprendre trop tard, hélas! combien elle l'avait cruellement blessé en violant la promesse, qu'elle lui avait faite dans une circonstance, où déjà, elle s'était reconnue coupable envers lui d'un manque de confiance. A ce billet si plein de tristesse et de dignité, la malheureuse femme sentait bien qu'elle eût préféré

les reproches les plus sanglants et jusqu'au scandale d'une séparation judiciaire; car elle ne pouvait se défendre des plus sombres pressentiments en voyant le duc persister à son égard, dans un éloignement dont elle ne pouvait prévoir le terme.

S'il en était ainsi de l'épouse frappée à la fois dans sa réputation et dans les plus saintes affections du foyer domestique, que faut-il penser de la mère menacée de voir son fils, qu'elle n'avait retrouvé que pour le perdre, frappée par une condamnation capitale? En présence de cette horrible éventualité, la duchesse avait bien pu hésiter quelques temps sur le parti qu'il convenait de prendre. Devait-elle rester passive au château de la Roche-d'Eon et attendre les événements? Devait-elle, au contraire, les prévenir et se rendre à Tours? Quel sujet d'angoisses pour une mère! Ah! quel moyen d'en sortir dans les conditions particulièrement délicates et difficiles où se trouvait madame de Sauves?

Dans les premiers moments, lorsque M. de Chalandray cherchait par un pieux subterfuge, à lui inspirer une confiance qu'il n'avait pas, et à la rassurer sur le sort destiné à Robert, madame de Sauves avait compris qu'il y aurait peu de convenance de sa part à quitter le château. Elle sentait en effet tout ce qu'il pouvait y avoir d'offensant pour le duc de Sauves dans des démarches personnelles et directes, dont le résultat très hypothétique pour celui qui en aurait été l'objet, devait être d'abord pour elle même l'aveu et comme l'affiche d'une inexplicable maternité.

Cependant, quand le jour du jugement eut été fixé, quand Maurice cessa de dissimuler entièrement ses inquiétudes sur le dénouement de l'affaire, madame de Sauves, en proie à la plus douloureuse anxiété, jugea qu'il n'y avait plus à hésiter entre ses devoirs d'épouse et ses devoirs de mère. Sans prévenir personne, elle quitta le château, avant même que le jour fût levé, et se mit en route, après avoir donné à son cocher l'ordre de presser les chevaux de façon à arriver à Tours dans le plus court délai possible.

Eperdue et palpitante de terreur, poursuivie par l'horrible pensée de la condamnation capitale qui menaçait Robert, elle avait formé un projet que toutes les mères comprendront mieux que quiconque. Elle s'était dit, non sans quelque apparence de raison, que le seul homme qui put sauver son fils était celui dont le témoignage, devait suffire pour le perdre. Du moment où cette pensée s'empara de son esprit, sans chercher même à se rendre compte des conséquences de sa démarche, elle n'hésita plus à faire ce que, dans les premiers jours qui suivirent l'arrestation de Robert, elle aurait envisagé avec horreur; elle se rendit à Tours avec la résolution bien arrêtée d'aller trouver, elle même, le colonel de Montmagny, de se jeter à ses pieds s'il le lui fallait, et de lui demander grâce pour son fils.

Nul n'ignore que c'est le propre des natures féminines de mettre au service de leurs déterminations les plus audacieuses, et souvent les plus irréfléchies, la même instantanée fébrile d'exécution. Pourtant, lorsque madame de Sauves vit poindre à l'horizon les deux hautes tours de l'église Saint-Julien, lorsqu'elle s'aperçut que dans quelques minutes, avec des chevaux rapides comme les siens, elle aurait atteint le but de son voyage, elle commença à se demander si elle pouvait décemment se présenter seule chez M. de Montmagny, après ce qui s'était passé au moulin.

Que penserait le duc de Sauves? que penserait Robert lui-même en apprenant une pareille démarche? Avec un homme tel que le colonel, n'était-ce pas d'ailleurs mettre bien imprudemment en oubli le précepte fameux des livres Saints: "Celui qui cherche le péril y succombera?"

Dans cette perplexité, madame de Sauves jugea que le meilleur parti à prendre était de se faire accompagner par Maurice, médiateur naturellement désigné à son choix par l'amitié qui l'unissait à Robert et par la bienveillance que le colonel semblait avoir conservée pour lui, en dépit de toutes les circonstances contraires. Mais lorsque la duchesse se fit conduire à l'hôtel où elle savait que Maurice était descendu, celui-ci était absent et le hasard voulut qu'elle reconstrait M. Gaston de Montmagny, qui lui proposa d'aller le prévenir. On sait le reste, maintenant nous n'avons plus pour employer la comparaison biblique et passablement calomnieuse du lieutenant Sauvageol, qu'à rejoindre au plus vite Judith chez Holopherne.

Lorsque le planton de service

dans l'antichambre du colonel remit entre ses mains la carte de la duchesse, en ajoutant que cette dame était accompagnée d'un officier du régiment, de M. le lieutenant de Chalandray, M. de Montmagny parut hésiter beaucoup à la recevoir. Peut-être avait-il attendu bien plus tôt une démarche à laquelle on n'avait évidemment recouru qu'en extrême; peut-être aussi était-il blessé intérieurement du caractère blessant à son égard, puisque la duchesse ne venait pas seule. Cependant, après une bonne minute de réflexion, pendant laquelle il lui arriva plus d'une fois de porter ses regards dans la glace placée au-dessus de sa cheminée, comme pour s'assurer si sa tenue était irréprochable, il donna l'ordre d'introduire les nouveaux-venus.

Le colonel était, à ce moment revêtu de son grand uniforme, sur lequel s'étaient toutes ses croix; car on sait que le moment n'était pas bien éloigné où il devait se rendre à la barre du conseil de guerre pour faire sa déposition. L'ironie un peu hautaine empreinte d'ordinaire sur son visage avait fait place à une expression d'amertume et de froideur qui ne lui était pas habituelle.

Il tendit la main à Maurice, avec lequel il échangea quelques paroles insignifiantes, tout en s'inclinant cérémonieusement devant la duchesse, pour laquelle on venait d'avancer un fauteuil auprès de la cheminée, puis il affecta de rester lui-même debout, attachant successivement sur madame de Sauves et sur son cavalier un regard interrogatif. Comme tous deux gardaient le silence, il se détermina lui-même à le rompre.

— Je suis à vos ordres, madame la duchesse s'écria-t-elle, et vous prie de vouloir bien me dire ce que vous désirez le moi.

Madame de Sauves releva son voile, qu'elle avait tenu jusqu'à lors soigneusement baissé sur son visage, et, fixant pour la première fois sur son interlocuteur ses deux beaux yeux noirs dont les prunelles encore humides de larmes, étincelaient dans la pénombre de la chambre comme des escarboucles.

Pardonnez mon émotion, colonel, répondit-elle d'une voix marquée par la fièvre à laquelle elle était en proie. C'est la première fois qu'il m'arrive de me retrouver face à face avec vous depuis un événement... bien funeste, et laissez moi vous remercier d'abord d'avoir consenti à cette entrevue.

— Vous n'avez pas de remerciements à faire, madame la duchesse, reprit le colonel avec un inapplicable sang froid, et ce serait bien plutôt à moi à rendre des actions de grâce à une grande et belle dame telle que vous qui daignez venir trouver un pauvre diable de colonel dans son modeste logement de garnison. Croyez bien, d'ailleurs, que je ne m'en fais pas un mérite; car j'étais sûr que si je n'étais pas certain que vous seriez venue, j'aurais eu le plaisir de vous en venir faire visite.

— Ah! colonel, une pareille opinion... — Est la vérité pure, madame la duchesse; oh! ne cherchez pas à vous en défendre. Sans cela, j'aurais jugé nécessaire de vous faire accompagner d'un garde du corps? — Nécessaire, répondit vivement Maurice, oh! non pas, mon colonel, mais au moins convenable.

— Mon cher Chalandray, repar-tit le colonel, incapable d'indiquer bien longtemps son humeur sarcastique, êtes vous garde du corps ou avocat? Je serais bien aise de le savoir.

— Colonel, s'écria la duchesse, en invitant par un simple geste Maurice à se taire, si j'ai désiré que M. de Chalandray m'accompagnât auprès de vous, ce n'est pas, veuillez en être bien persuadé, par appréhension de me trouver seule avec vous. J'ai assez bonne opinion de votre courtoisie, de votre honneur même, pour être certaine qu'une mère, venait intercéder auprès de vous en faveur de son fils... — Une mère! interrompit le colonel, alors l'idiote a donc dit vrai?

— S'il en était autrement, reparti la duchesse, avec fierté, pensant, vous savez, que je serais ici?

— Mon cher Chalandray, reprit le colonel avec son sourire le plus narquois, convenez que le vrai est parfois bien invraisemblable. — Maintenant, monsieur, continua la duchesse, que je vous ai dit à quel titre je viens vous visiter, vous comprenez que j'ai jugé pouvoir le faire sans courir auprès de vous le moindre risque.

(A continuer)

Bryson, Graham & Cie.

Grande Reduction

Vente Semi-Annuelle

Marchandises Seches, de Soies et de Marchandises Choiesies.

Tous les articles de choix offerts dans cette grande vente sont toujours de saison et se vendent très bien.

La nouvelle saison commença avec des marchandises toutes fraîches. Nos ventes à l'on marché continuent dans nos différentes lignes; elles augmentent tous les jours et touchent sur leur fin.

Nos prix exceptionnels activent nos ventes et font vider nos départements. Nos chefs de rayon continuent toujours à sacrifier tous leurs articles de choix; la lame de l'exécution abat tout sans pitié, il faut que le sacrifice soit complet et fasse époque dans les annales de l'histoire des marchandises seches; le public en trouvera la preuve dans nos marchandises et dans nos prix.

Jetez un coup d'oeil sur nos prix, qui sont affichés dans nos magasins, alors vous aurez la clef de la situation du commerce en gros de marchandises seches. La baisse foudroyante dans les prix vous sautera aux yeux.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CREOSOTE

THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG CO OF TORONTO

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

PLUS D'ASTHME

MUNN & CO PATENTS

CATARRH

LINIMENT GENEAU 35 ANS DE SUCCES

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

Warner's Safe Cure

Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks.

Reparations. Reparations.

C'est Lundi prochain que les réparations commenceront dans nos magasins.

Lignes Speciales qui Doivent Etre Vendues.

Vetements pour Carcons, Serge Bleu Marin a 70c.

Vetements pour Carcons, Calatea Rayee, a 64c.

Vetements pour Enfants, Blanc Gans, a \$1.00.

Robe en Indiennes pour Enfants, a 50c.

Robes de Chambre en Indiennes pour Dames, \$1.75.

Quelques assortiments en Châles Tricotés seront vendus à moitié prix de leur valeur.

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks, Ottawa.

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks, Ottawa.

G. PILBERT.

PORTATEUR

TAPISSERIES

Anglaises

Ecossaises

Coir des

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintres préparés, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pinceaux Huile, Etc

ARTICLES De Peinture en General

Publie par

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien de S

Un An en Ville \$

Un An par la Poste \$

12eme. ANNEE

LETTRE DE M

M. Canovas a dit un jou

Espagnols avaient les mè

et le même tempérament

Français avec cette diffé

les Espagnols, en général,

le sou. En Espagne, co

France, on se laisse gag

sentiment, et sitôt qu'on

gouement pour quelque'u

quelque chose, on va d

sans s'occuper de ce qui

résulter. C'est ce qui s'

dans cette affaire des pri

la Banque d'Espagne. A

me que le projet de loi fu

les Chambres, les popul

provinces ont commencé

et à créer des difficultés.

province de Saragosse, q

se jour à toujours don

du calme et du bon sens,

so presse aux guichets de

cursale de la Banque d'

pour échanger des billes

numéraire. Dans les vill

pages de la province, les p

merçants et les agriculte

de conclure une affaire, d

si le payement doit se fai

le ou en espèces, afin d

de dans le premier cas, maj

des marchandises. Un g

commerçants a tenu hier

nion pour protester cont

velle émission de billets.

Si des incidents de cette

se produisent dans des

aussi calmes et aussi pe

aux idées nouvelles, le v

penser ce qu'il doit en être

Midi. Les gens du peuple

prennent bien, chez nous,

monnaie. Que vont-ils fai

le salaire de la semaine l

payé en papier, et que c

sera possible d'un escompt

nouvelle situation financi

mènera-elle pas une augm

du prix des matières pre

Le gouvernement ne red

disent les journaux, et

son si dans le vrai, car l

nements ne voient jamais

que dans leur ensemble e

tant pas une grande atten

peut-être. Vous verrez

avant six mois, les petites

vont nous mettre dans un

gros embarras dont un g

ment puisse être menacé.

moment, on se dit que si

merce de Madrid fait enten

core des récriminations, d

que temps cela se passera,

retrouvera dans l'ordre habi

est incontestable que cha

ministère cherche à faire

réformes inscrites dans s

gramme; l'expérience sou

dire, si la réforme votée

utile. Je ne crois pas que

présent la Bourse de Ma

surt le contre coup de la

loi; mais l'hiver sera dur,

bien haut des maintenant

mes correspondants, parisi

la plupart, qui m'ont fait

de me demander mon avis

suites que pourra avoir l

comment votée. Il faut q

les étrangers qui ont des

en Espagne le sachent: q

financier du pays est plei

nances.

Heureusement, du côté d

litique, il n'existe aucun

craince. Les Cortès vont

leurs séances jusqu'à l'au

Canovas, président du Co

probablement faire une c

Bourboule, et peut être p

quelques jours à Paris. L

s'installera à Saint Sébast

la fin du mois. En un m

est au repos dans le mot

tique. Ce n'est qu'à la ren

se trouvera en présence de

tés qui ne seront suscit

son parti, mais dont tou

les conséquences.

La mort de M. Cavallac

de France à Madrid, a ca

regrets si unanimes, que n

vions jamais vu un parei

pour un étranger. C'est q

table fonctionnaire jouiss

de la généralité et était p

venu de nos jours. A l'amb

bord, au consulat ensuiv

tait fait que des amis. Il

mité notre langage espagno

de la parler comme nous

l'on s'était habitué à voir